



Le métier

d'ASSISTANT
MATERNEL

vous tente ?

C'est le
moment
de vous
lancer !

La Communauté de communes du Pays
de Pouzauges vous accompagne par :

- Un accompagnement financier
- Un accompagnement individuel
- Un accompagnement collectif



Pays de
Pouzauges
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'accompagnement

par le

Relais Petite Enfance



Une aide à l'installation de 800€

Pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels, les élus ont décidé d'attribuer **une prime aux assistants maternels nouvellement agréés (*)** qui s'installeraient sur le Pays de Pouzauges. Ce coup de pouce financier est valable **à la fois pour les professionnels à domicile et ceux exerçant en MAM.**

(*) et relevant de la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur

Un accompagnement individuel

Le Relais Petite Enfance vous propose des rendez-vous individuels pour **répondre à vos questions, vous aider à remplir votre dossier d'agrément, vous informer sur la législation, sur vos droits (congés, formation...).**

Un accompagnement collectif

Le Relais Petite Enfance vous propose **un accompagnement sur le plan éducatif et pédagogique** via des matinées d'éveil et des interventions de professionnels sur des thèmes divers.

Pour plus d'information, contactez le **Relais Petite Enfance du Pays de Pouzauges** :

02 51 57 88 56

rpe@paysdepouzauges.fr

www.paysdepouzauges.fr